

Appel à candidatures à la présidence d'Université Paris-Est

La ComUE Université Paris-Est recherche une présidente ou un président

CONTEXTE

Pour la période quinquennale 2020-2024, la ComUE Université Paris-Est se positionne sur les interfaces entre ses quatre établissements membres (École Nationale des Ponts et Chaussées, École Nationale Vétérinaire d'Alfort, Université Gustave Eiffel¹, Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne) et ses 12 établissements associés². Selon les termes de ses statuts renouvelés (voir le texte joint du décret statutaire en cours de signature), ses missions sont en particulier :

- la coordination politique sur des sujets d'intérêt commun ;
- la représentation politique de ses membres sur ces sujets, en tant que de besoin ;
- la formation doctorale partagée ;
- l'émergence et le développement de projets académiques et scientifiques communs.

Les principaux enjeux des années prochaines sont ainsi :

- la mise en place et le développement de ces missions, et notamment
 - de la politique doctorale partagée entre les établissements coaccrédités (voir l'arrêté joint d'accréditation),
 - de la mission de projets (en recherche ou en entrepreneuriat étudiant) entre tous les établissements concernés, membres, associés ou partenaires,
- plus précisément, l'animation et le suivi du volet commun du contrat de site 2020-2024,
- sur un plan institutionnel, la mise en place et l'animation des instances d'UPE dans le cadre expérimental défini par ses nouveaux statuts,
- en matière de gestion, le pilotage financier de la ComUE et la discussion avec les établissements sur les évolutions de son modèle économique,
- enfin, au sein de l'écosystème régional, l'insertion d'UPE et sa participation active aux actions menées à cette échelle en matière d'investissement, de vie étudiante, de valorisation et transfert, etc.

PROFIL RECHERCHÉ

Ces enjeux dessinent quelques caractéristiques souhaitées, mais non toutes exigibles, de la future présidente ou du futur président :

- avoir une capacité reconnue en matière de gouvernance et pilotage des établissements d'enseignement supérieur et recherche,
- avoir une assise scientifique et une ouverture pluridisciplinaire lui conférant toute légitimité pour être l'interlocuteur des forces académiques du site de Paris-Est,
- avoir une capacité d'animation et de mobilisation des acteurs du site Est-francilien au service d'une ambition partagée,
- être un interlocuteur crédible du rectorat délégué, du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et des autres ministères de tutelle des établissements membres,
- être un interlocuteur crédible des partenaires territoriaux et socioéconomiques de l'Est francilien,
- disposer d'une expérience substantielle dans des fonctions de haut niveau au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- avoir acquis une bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche aux plans national, européen et international.

PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 4 janvier 2021 par voie électronique à Mme Fatima de Freitas, responsable des ressources humaines à la ComUE (fatima.defreitas@paris-est-sup.fr), avec copie à M. Philippe Tchamitchian, président d'Université Paris-Est (philippe.tchamitchian@paris-est-sup.fr). Ils doivent comporter un *curriculum vitæ*, une lettre de motivation de la candidate ou du candidat, ainsi qu'un texte de 3 à 5 pages décrivant la vision de son rôle à la présidence de la ComUE et les ambitions qu'elle ou il forme pour Université Paris-Est.

Après l'étude des dossiers de candidature, les candidates et candidats retenus seront auditionnés le lundi 8 février 2021 par une commission *ad hoc*. Celle-ci sera constituée des présidentes ou présidents, directrices ou directeurs des établissements membres et, le cas échéant, des personnes qu'elles ou ils auront désignées pour les représenter. La composition de cette commission sera communiquée à chaque candidate ou candidat auditionné(e).

La candidate ou le candidat retenu(e) par cette commission sera proposé(e) à l'élection par le conseil d'administration d'UPE lors de sa séance du 2 mars 2021.

La prise de fonction sera immédiate.

Les candidatures ne seront communiquées qu'aux présidentes ou présidents, directrices ou directeurs des établissements membres et, le cas échéant, aux personnes qu'elles ou ils auront désignées pour les représenter au sein de la commission d'audition. Elles resteront confidentielles en dehors de ces personnes et ne feront l'objet d'aucune communication ni information de la part d'Université Paris-Est avant le vote du 2 mars au conseil d'administration.

¹ Conformément au projet déposé en 2016, Université Paris-Est a transféré à l'Université Gustave Eiffel le portage de l'I-SITE FUTURE. La date d'effet de l'avenant à la convention attributive d'aide qui entérine ce transfert est le 1^{er} octobre 2020.

² Ceux-ci sont, par ordre alphabétique : l'Anses, l'AP-HP, le CHIC, le CSTB, l'EFS, l'ENSA Paris-Belleville, l'ESTP Paris, FCBA, l'IGN, l'Inserm, le LRMH, SPF.